

Les Cahiers
du CRH

Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

25 | 2000

Organiser et s'organiser

Histoire des historiens, histoire des gestionnaires

Éric Godelier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/1812>

DOI : [10.4000/ccrh.1812](https://doi.org/10.4000/ccrh.1812)

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 20 octobre 2000

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Éric Godelier, « Histoire des historiens, histoire des gestionnaires », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 25 | 2000, mis en ligne le 16 janvier 2009, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/1812> ; DOI : [10.4000/ccrh.1812](https://doi.org/10.4000/ccrh.1812)

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Histoire des historiens, histoire des gestionnaires

Éric Godelier

- 1 Depuis le début des années 1990, de plus en plus de gestionnaires¹ font référence à l'histoire, et des historiens s'intéressent à l'entreprise. Un dialogue s'instaure progressivement qui semble toutefois plus tenir à l'initiative individuelle de certains qu'à une stratégie consciente et construite de rapprochement interdisciplinaire. Il faut donc s'interroger sur les usages que les premiers font de l'histoire ou d'une forme de recherche qualifiée d'histoire. Il paraît aussi nécessaire de se pencher sur la façon dont les historiens ont investi un objet après l'avoir longtemps délaissé voire rejeté au nom de justifications scientifiques. Même si le nombre de points de passage entre gestion et histoire augmente sans cesse, il est légitime de se demander si les différences méthodologiques et épistémologiques de deux disciplines aux origines, aux prétentions et aux évolutions spécifiques ne constituent pas en fait des barrières infranchissables. Il faut d'abord présenter les principales dimensions de ces questions.
- 2 Dès lors qu'ils cherchent à étudier l'évolution de l'entreprise et de son organisation dans l'histoire, gestionnaires et historiens doivent rendre cette démarche scientifiquement légitime de deux façons. À l'intérieur de chaque discipline, aux yeux des autres chercheurs, nouvel objet et nouvelles méthodes doivent être reconnus. À l'extérieur, il s'agit bien de créer les conditions d'un échange non seulement entre gestion et histoire, mais aussi vis-à-vis des autres sciences sociales qui elles aussi étudient l'entreprise ou les organisations. Une évaluation des possibilités de dialogue et d'importations entre l'histoire et les sciences de gestion doit donc être menée dans un second point.

Histoire et gestion : les tensions faits/théorie au cœur de l'analyse des organisations

- 3 En 1988, la *Revue française de gestion* dressait un bilan des relations entre l'histoire et la gestion : il était maigre voire critique mais plein d'espoirs². Les gestionnaires critiquaient la concentration excessive de l'histoire sur les grandes entreprises et les industries de la

première et de la seconde industrialisations. Ils désignaient les points obscurs dans la couverture des objets étudiés : insuffisance des recherches sur les petites et moyennes entreprises ou le secteur tertiaire, absence apparente de théorie, sans parler d'une méthodologie essentiellement orientée vers des études monographiques. Les historiens n'étaient pas en reste. À leur tour, ils ne manquaient pas de souligner que les sciences de gestion péchaient par des insuffisances dans la qualité de la preuve, une théorisation et une abstraction parfois trop rapides et abusives, des traces de positivisme toujours suspects...

- 4 Que peut-on dire en 2000 ? L'impressionnante accumulation de travaux historiques depuis plus de dix ans³ a permis de répondre partiellement aux critiques adressées par les sciences de gestion. Un bilan purement quantitatif est toutefois insuffisant, car les incompréhensions qui demeurent peuvent laisser craindre que ces deux traditions scientifiques restent inconciliables. Ces tensions ne peuvent être comprises sans un bref retour sur la manière dont ces deux disciplines ont lentement légitimé leurs propres objets, leurs propres méthodes et leurs propres résultats. La crise économique des années 1970-1980 a poussé certains chercheurs ou praticiens de la gestion à une réflexion critique sur leurs concepts et leurs pratiques. Ils ont adopté deux stratégies différentes.
- 5 La première a consisté à renforcer les aspects théoriques de la gestion, jugés insuffisants pour expliquer les évolutions réelles des entreprises. Dans ce cas, le recours à l'histoire – ou parfois à d'autres sciences sociales – a permis de fournir des éléments destinés à valider leurs théories. L'histoire est conçue ici comme une discipline auxiliaire des sciences de gestion. Mais pour être acceptée, elle doit assimiler leurs débats et leurs résultats théoriques les plus récents. Une seconde stratégie partait du constat que les problèmes théoriques des sciences de gestion provenaient d'un décalage entre les prévisions et les applications observables. Il y avait donc une forme d'inadéquation des problématiques et des méthodes utilisées par rapport aux évolutions de l'environnement. Il devenait alors nécessaire de construire de nouveaux outils d'analyse, en particulier pour comprendre la variabilité dans le temps et dans l'espace des phénomènes de gestion, autrement dit leur historicité. Une telle stratégie de fécondations croisées⁴ milite pour l'élaboration, par le gestionnaire, d'une problématique générale qui rejette un réductionnisme ou un technicisme trop poussés dans l'explication des phénomènes. Dans un tel cadre, l'histoire et les sciences de gestion sont placées sur le même plan. Elles doivent confronter leurs approches afin de faire émerger des méthodes et des objets de recherche communs et de permettre une meilleure intégration de leurs démarches respectives.
- 6 Selon la stratégie retenue, les possibilités de collaboration entre sciences de gestion et histoire varient évidemment et, si les échanges s'améliorent, les malentendus restent encore nombreux. La raison doit sans doute en être recherchée au sein des deux disciplines. L'une et les autres issues d'époques, de lieux, et de traditions universitaires différentes, l'histoire et les sciences de gestion ont progressivement affirmé leurs spécificités au cours d'une longue ascension vers la reconnaissance institutionnelle et scientifique. Chacune défend les objets, les méthodes et les résultats qu'elle considère comme légitimes.
- 7 Concernant l'objet, longtemps, l'histoire n'a accordé que peu d'attention à l'étude des entreprises⁵. Lorsqu'elle s'en est préoccupée, c'était avant tout pour les replacer au sein de l'histoire économique globale. La constitution des secteurs, des branches, voire exceptionnellement de certaines entreprises, n'était analysée que pour comprendre la

dynamique des économies nationales ou mondiale⁶. Il faut attendre l'évolution de l'École des *Annales* dans les années 1970 et 1980 pour que les historiens français commencent à délaisser l'histoire globale et s'orientent vers le local, les institutions et l'entreprise⁷. La gestion, elle, affirme depuis toujours sa double vocation technique et scientifique. Son objet, c'est l'étude des situations de gestion⁸, ce qui l'amène à se pencher sur le savoir-faire pratique des acteurs et plus généralement sur le fonctionnement des organisations.

Le gestionnaire se veut efficace, pratique, concret. L'histoire lui apparaît comme un exercice académique ayant peu de rapports avec l'action qu'il doit mener⁹.

Les connaissances de gestion sont souvent conçues en rupture vis-à-vis des pratiques et des théories passées. Praticiens et chercheurs s'intéressent donc essentiellement au présent ou à l'avenir, pas au passé.

- 8 Il faut aussi souligner des différences de visée et de méthode. L'histoire reste encore majoritairement orientée vers la recherche fondamentale. Elle se méfie pourtant des formes d'abstraction qui visent une généralisation trop rapide des résultats car elle s'est construite en partie dans le rejet des généralités exprimées par les philosophes sur la place et le « sens » de l'histoire¹⁰. Elle cherche plutôt à analyser un objet empirique en le replaçant dans le contexte d'une société et d'une époque. Son dessein consiste donc à révéler l'histoire cachée et les événements qui la fondent afin d'élaborer progressivement une explication, qui reste toujours temporaire. Le croisement et le recoupement de multiples sources, de problématiques et de champs explicatifs empruntés à plusieurs domaines scientifiques sont ici recommandés pour redonner son épaisseur au concret. L'historien fait appel pour cela aux événements conjoncturels, au moyen terme ou à la longue durée pour donner leur rythme aux phénomènes¹¹.
- 9 Quant à la méthode et, contrairement aux États-Unis, la majorité des historiens français privilégient l'étude d'une seule entreprise – la *Company ou Corporate History*. On l'oppose traditionnellement à l'étude d'une branche ou d'un secteur – la *General Business History*. La première serait préférée par les acteurs de la vie économique et constituerait par ailleurs un ensemble d'études de cas précises et concrètes, base indispensable à l'histoire économique. La seconde aurait pour objectif, *a priori* plus abstrait, de « classer, démontrer et comparer les phénomènes d'une entreprise à l'autre¹² ». Même si elles s'estompent petit à petit, les différences entre ces deux approches restent suffisamment marquées pour entretenir les critiques des gestionnaires sur les difficultés de généralisation et d'abstraction de l'histoire d'entreprise « à la française ». De leur côté, les sciences de gestion apparaissent plutôt comme des sciences appliquées¹³, qui visent à comprendre pour agir ou faire agir. C'est donc avant tout un corpus assez hétérogène de concepts et de méthodes défendus tantôt par des chercheurs, tantôt par des praticiens. Ceci se traduit par un éclatement en sous-disciplines et augmente encore l'éloignement avec l'histoire qui se veut globalisante.
- 10 Les rattachements épistémologiques et de méthodes de l'histoire et de la gestion sont loin d'être identiques. Même si le paradigme constructiviste se généralise au sein de la gestion, nombre de ses travaux restent plus ou moins ouvertement fidèles à une tradition hypothético-déductive. Cette dernière cherche une très grande logique interne dans le raisonnement et milite pour le strict respect d'une méthodologie inspirée des sciences de la nature. Jean-Marie Doublet et Patrick Fridenson soulignent la divergence avec l'histoire :

Le gestionnaire professe volontiers un scientisme qui lui fait mépriser tout ce qui n'est pas réductible à un problème scientifique. [...] Il dispose d'outils qui lui

paraissent techniquement au point et universellement applicables. [Au contraire] l'histoire se préoccupe de la généalogie de ces outils. Par là même, elle entretient l'incertitude sur leurs permanences et leur efficacité¹⁴.

- 11 Enfin, les résultats scientifiques séparent l'histoire et la gestion : la forme de leur restitution et la reconnaissance de leur scientificité. Une différence fondamentale existe quant à la place donnée aux hypothèses et à la méthodologie dans la restitution. Dans les recherches historiques, peu de place pour la méthodologie. En 1971, de façon volontairement polémique, Paul Veyne débutait son ouvrage *Comment on écrit l'histoire*¹⁵ par la sentence suivante :

Non, l'histoire n'a pas de méthodes : demandez un peu qu'on vous montre cette méthode.

Excessif, certes, mais véridique au sens où en histoire, la méthode se « cache » derrière les faits car elle est condition et partie intégrante du processus de recherche. Ce serait une erreur d'en conclure à l'absence de débats méthodologiques car ceux-ci s'inscrivent dans une réflexion épistémologique préalable à la recherche. À la poursuite de faits qui nourrissent son intrigue, l'historien construit souvent sa méthode au fur et à mesure de sa progression. Intuitions et validations sont mis au service d'une démarche qui est de nos jours essentiellement inductive même si elle s'inscrit dans une problématique générale.

- 12 Ceci se retrouve dans l'écriture : faire de l'histoire, c'est aussi narrer une histoire. Nul besoin ici de montrer le chercheur qui, par déontologie ou par élégance, doit disparaître derrière son objet. Sa maîtrise « technique » se révèle dans la proximité des résultats avec les réalités sociales étudiées¹⁶. Comment dans ces conditions définir la scientificité des travaux historiques ? L'ampleur des débats ne permet que d'esquisser ici quelques pistes. Longtemps, l'histoire a eu pour dessein de rechercher une forme d'objectivité en adoptant une approche positiviste. L'attention portée à la méthode et le choix d'objets éloignés dans le temps devaient garantir une saine distance entre d'un côté les passions et les intérêts « subjectifs » de l'historien et de l'autre les garanties d'« objectivité » assurant la scientificité de la discipline¹⁷. L'histoire ne pouvait alors ni se préoccuper de questions relevant du présent ou de la subjectivité – comme l'histoire contemporaine ou des mentalités –, ni de certains objets considérés comme modelés par l'environnement sociétal – l'entreprise ou l'organisation par exemple. Si elle le faisait, les résultats produits ne pouvaient être scientifiquement valables. Cette approche est aujourd'hui globalement dépassée mais s'il reste encore, ici ou là, un peu de méfiance vis-à-vis de l'histoire des entreprises ou du temps présent¹⁸.

- 13 Comment la scientificité des travaux est-elle aujourd'hui validée en histoire ? La reconnaissance par les pairs joue ici un rôle déterminant. L'immensité du champ à couvrir, la complexité des dépendances entre les domaines, la multitude des temporalités impliquent un échange permanent entre les historiens afin que les recherches des uns complètent celles des autres¹⁹. Le questionnement des faits et des concepts extraits par chacun, leur durcissement sont ainsi rendus possibles. Cela permet aussi un

[...] accroissement du nombre de concepts dont dispose l'historien, et par conséquent un allongement de la liste de questions qu'il saura poser à ses documents²⁰.

D'une certaine façon, les historiens sont des « chercheurs de vérité » : l'accumulation du nombre de vérifications contribue à confirmer toujours mieux une conjecture. Une définition de la scientificité en histoire peut ainsi être ébauchée ici :

[...] nos études historiques nous ont mis progressivement sur le chemin du dépassement de l'individu et de l'événement²¹.

Pourtant rien ne permet d'affirmer ici que l'histoire dispose de critères homogènes de scientificité. Elle reste aussi soumise au risque d'éclatement du fait de l'apparition de fiefs trop spécialisés remettant en cause l'aspect collectif du travail de recherche²².

- 14 Le contraste est grand avec les sciences de gestion. Une première différence provient de la multiplicité des producteurs de sens et de résultats au sein de la gestion. Chercheurs, enseignants, consultants et praticiens parfois, contribuent à la production de connaissances²³. Dans l'espace des sciences de gestion, savoir et savoir-faire sont présents, parfois jusqu'au mélange et à la confusion. Afin de clarifier la distinction entre théorie et pratique, la discipline a très vite affiché son ambition théorique. Cette démarche paraît avoir été durablement marquée par les anciennes relations avec les sciences économiques. La gestion a longtemps dû lutter pour s'affranchir de leurs méthodologies²⁴. Parce qu'elles y étaient rattachées, institutionnellement et théoriquement, jusqu'aux années 1960, les sciences de gestion ont logiquement été marquées par l'épistémologie positiviste classique qui domine alors l'économie :

[...] organisation parfaite, quantification (scalaire), divisibilité, intemporalité, répétitivité et stabilité²⁵.

Si le débat épistémologique en gestion a progressivement gagné son autonomie, cette évolution semble s'être accompagnée d'une division de la communauté des gestionnaires entre d'un côté, les partisans de l'élaboration de lois positives, encore assez proches de leur glorieuse aînée, et de l'autre, ceux d'une reconstruction mariant

[...] l'intention scientifique et le guidage de la construction de l'action²⁶.

Au cœur de ce débat, le choix d'une méthode a permis à chacun de rejoindre un camp en lui assurant une double légitimité : en le rattachant à une méthode et à un camp particuliers et en le situant hors du camp adverse. Objet de reconnaissance et de légitimation épistémologique, la méthode est donc apparue comme centrale dans la construction intellectuelle et la restitution des résultats. En témoignent, de nos jours, les controverses sur le constructivisme²⁷ ou plus généralement entre méthodes quantitatives et méthodes qualitatives. Ce débat rejoint la question de la scientificité qui ne peut être qu'évoquée dans ce court article.

- 15 La reconnaissance de leur scientificité est un enjeu fondamental pour les sciences de gestion car elle conditionne leur accession aux rangs des sciences sociales reconnues institutionnellement, socialement et historiquement²⁸. Un des axes retenus consiste à revendiquer une place spécifique au sein des autres sciences sociales en affirmant leur ambition à n'être pas seulement une science descriptive ou explicative, mais aussi prédictive. Elles défendent donc le projet d'une intervention, plus ou moins normative, visant à guider l'action²⁹ et les acteurs qui la conduisent³⁰. Outre sa capacité d'explication, la théorie de gestion doit donc, de surcroît, apporter la preuve de son efficacité opérationnelle.
- 16 Ce débat, entre l'excellence théorique défendue par les sciences économiques et l'ambition pratique de la gestion, n'est pas sans rappeler les tensions apparues à la fin du XIX^e siècle entre les sciences théoriques de la nature – la physique ou la chimie – et les toutes nouvelles sciences appliquées, qu'on appellerait aujourd'hui sciences de l'ingénieur³¹. Destinées à appliquer les résultats des sciences fondamentales, les sciences appliquées se voyaient reprocher une « corruption » et un détournement qui résultaient non seulement de leurs contacts avec l'industrie, mais aussi de la faiblesse scientifique de

leurs résultats. Il faut sans doute voir dans la validation, par certains courants des sciences de gestion, de travaux à vocation essentiellement théorique et universelle une volonté de répondre encore aux critiques des sciences économiques. L'action étant par définition présente au cœur de tous les systèmes humains, ces recherches en gestion devraient pouvoir fournir des modes d'action transversaux et généralisables. Dans ce contexte, une théorie qui ne serait que locale ou proche du réel, comme c'est le cas en histoire, apparaît paradoxalement comme suspecte. En effet force est de constater que la complexité du réel oblige à la constitution de théories partielles qui traitent chacune d'une partie du champ couvert par les sciences de gestion. Certains chercheurs en gestion en sont venus à s'interroger sur la pertinence de l'abstraction à portée universelle comme axe de construction d'une autonomie de leur discipline³². L'avantage potentiel est ici d'ouvrir le spectre des méthodologies possibles. Mais le risque existe de laisser se constituer des critères de scientificité par sous-disciplines qui cloisonnent et parcellisent l'ensemble³³.

- 17 Le gestionnaire ou l'historien, lorsqu'ils utilisent l'histoire pour analyser les organisations et leurs pratiques de gestion, se trouvent pris au cœur de ces controverses. Comment dès lors parvenir à définir un objet scientifiquement reconnu par les uns et les autres ? Comment parvenir à concilier une démarche plutôt généraliste et visant l'abstraction et des conclusions à portée locale et pratique ?

L'organisation comme institution historique et sociale

- 18 Une difficulté centrale de l'approche historique consiste à refermer l'objet, autrement dit à pouvoir concilier des approches micro-centrées et macro-centrées. Pour y parvenir, il paraît fécond d'étudier ce qui distingue l'entreprise d'autres formes d'organisations sociales comme l'État, les syndicats, la ville ou la famille.
- 19 Une première solution consiste à retenir l'approche des sciences de gestion et à n'aborder l'entreprise que du point de vue interne. Malheureusement, de nombreuses théories de gestion présentent les entreprises comme des organisations désincarnées et parfaitement rationnelles où des acteurs abstraits et aseptisés conçoivent des outils et les mettent en œuvre sans états d'âme. L'irréalisme de ce type d'approche pousse à replacer ces mêmes individus au sein du contexte plus large de la vie économique, sociale voire politique dans laquelle baigne l'entreprise. L'entreprise doit être donc analysée en tant qu'institution.
- 20 On peut reprendre ici la définition qu'en donne l'anthropologue Radcliffe-Brown. L'institution est la
- [...] norme établie dans une forme particulière de la vie sociale ; [elle] désigne un genre ou un type défini de relations ou d'infractions sociales : dans toute relation à l'intérieur d'une [institution] sociale, une personne sait que les autres attendent d'elle un comportement déterminé par des normes, des règles, des modèles, et, en retour, elle attend des autres qu'ils se comportent à son égard de la même façon.
- 21 L'institution est donc une forme de mise en ordre des comportements³⁴. Dans ce cadre, le rôle de la structure organisationnelle, des outils et des règles de gestion dans l'articulation des comportements et des actions des acteurs apparaît comme déterminant. Tous sont bien dès le départ conçus pour faire converger les acteurs vers un même objectif. L'entreprise n'est donc pas transparente, au sens où elle ne ferait qu'importer sans y toucher des règles depuis son environnement ; elle n'est pas plus composée d'automates humains sans âmes qui répondraient à une logique strictement rationnelle.

Elle peut donc être définie comme un lieu de production de règles qui permettent l'institutionnalisation de l'organisation et des relations de travail des acteurs qui s'y trouvent. Du même coup, elle contribue à l'évolution des institutions sociales extérieures³⁵. Elle participe à la reproduction de certaines règles définies en dehors par les institutions « macro-sociétales » extérieures. On peut donc dire que l'environnement valide certaines des règles construites par l'entreprise pour organiser son activité. Placée à la charnière entre les acteurs et la société, à la fois structurée et structurante, l'entreprise apparaît bien comme une institution spécifique. L'entreprise en tant qu'organisation a donc, à la différence d'autres institutions, la possibilité de construire et négocier³⁶ ses propres règles de façon consciente.

- 22 Il ne s'agit pas de retrouver ici une conception holiste de l'entreprise mais de souligner que c'est à travers l'analyse de la capacité de construire de façon relativement autonome ses propres frontières et règles de fonctionnement à l'intérieur de contraintes macro-sociétales que l'entreprise pourra être distinguée d'autres institutions. Une telle posture intellectuelle permet de rejeter l'idée d'une autonomie totale de l'entreprise ou, ce qui revient au même, à adopter une perspective a-sociologique ou a-historique. On retrouve ici l'idée d'A. Giddens d'une relation dialectique entre la structure et l'action³⁷. Reste à bien préciser les influences que l'environnement fait sentir sur la définition et l'évolution de ces règles, et en retour la façon dont l'entreprise, ne serait-ce qu'au niveau local dans un premier temps, pèse sur son environnement. Ceci pourrait constituer un des points d'échanges entre histoire et gestion.
- 23 Dans ce contexte, où trouver des explications sur le fonctionnement de l'environnement économique, social, politique ou technique de l'entreprise ? Pour certains gestionnaires, un détour s'impose donc vers d'autres sciences sociales plus habituées à traiter des contextes : la sociologie, l'anthropologie³⁸ et évidemment l'histoire. Ceci nécessite une réflexion sur la question de l'importation dans les sciences de gestion de concepts extérieurs et les possibilités de contacts entre histoire et gestion. Améliorer le recours à l'histoire pour les gestionnaires et la légitimation de l'objet « organisation » pour les historiens passe par plusieurs conditions. Cela suppose que des réponses soient apportées aux principaux reproches que s'adressent gestionnaires et historiens.
- 24 Il est possible d'opposer aux critiques de certains gestionnaires que si l'histoire se fait discrète sur les méthodes qu'elle utilise, cela ne signifie pas pour autant qu'elle ne développe aucune réflexion ou méthode qui lui soient propres. De nombreux débats ont parcouru la discipline concernant la notion de fait, de preuve, la nécessité d'une approche quantitative ou qualitative et bien d'autres encore³⁹. Ils n'ont jamais, pourtant, constitué de critères dirimants pour l'exclusion de certains travaux. Deuxième critique de la gestion, l'incapacité à généraliser, qu'on pourrait qualifier de « relativisme absolu ». Même si le débat est permanent dans la discipline, l'histoire a elle aussi vocation à permettre une forme de généralisation. Comme le précise Georg Simmel, le travail sur l'histoire engage toujours la subjectivité du chercheur et son point de vue particulier. La vérité historique est alors relative à la perspective choisie au départ. Pour questionner certains éléments de l'histoire, le chercheur doit accepter de considérer les autres éléments du contexte étudié comme des données ou des évidences. Cette posture initiale évolue dans le temps au fur et à mesure que le processus de recherche se déroule et qu'il remet en cause un nombre de plus en plus grand de ces « évidences » laissées de côté au départ. Ce relativisme est donc inscrit dans la méthode de l'histoire. Par ailleurs il conditionne la qualité scientifique de la recherche. Il permet au chercheur de clarifier sa

démarche et sa méthode et ensuite de communiquer avec la communauté des historiens en évitant d'ériger son propre point de vue en vérité universelle. Ceci ne l'empêche, bien évidemment pas, de chercher des lois causales – ce qu'on appelle « l'histoire problématique » – au lieu de simplement collecter les faits selon une intrigue – ce qu'on appelle « l'histoire historisante ».

- 25 Cette question rejoint un débat de fond propre aux historiens qu'il est utile de rappeler brièvement ici. Il s'articule autour d'une question : l'histoire est-elle universelle, chaque individu ou objet étudié n'étant qu'une variation, ou au contraire ne doit-on pas renoncer à l'idée d'une histoire unique, chaque individu et objet étant particulier et disposant d'une histoire spécifique ? Remontant au XVIII^e siècle, cette controverse a opposé les philosophes français de l'histoire, tenants de la première approche, à ce qui allait devenir l'école historique allemande soutenant, à la suite d'Herder, la seconde approche. Plus tard, en 1821, Humboldt affirmera dans un texte fondateur que chaque époque, chaque « individualité » par son caractère unique constituent une « actualisation » de l'universel⁴⁰. L'école historique allemande a ensuite fait son oeuvre. Ceci permet aujourd'hui de distinguer un travail d'« analyse », qui vise à isoler les faits, à les « purifier », d'un travail de « synthèse », qui consiste à les rapprocher ou à « reconstituer » la cohérence d'ensemble. C'est ensuite de la division du travail entre les historiens que dépend la qualité scientifique de la synthèse. La recherche historique suppose dans ces conditions un travail collectif de comparaisons et de critiques :

[...] une connaissance historique ne peut plus être considérée comme « vraie » parce qu'elle a été produite selon des règles calquées sur les sciences de la nature, mais parce qu'elle est acceptée comme telle par l'ensemble des historiens compétents. Défendre le caractère scientifique de l'histoire, c'est donc, nécessairement, défendre une pratique collective de la recherche⁴¹.

Du coup, la méthode historique est conçue comme un savoir collectif et non principalement comme une technique individuelle. La question de la scientificité se transforme en une réflexion sur la division du travail de recherche entre l'analyse et la synthèse : est-ce le rôle de chaque chercheur de mener l'analyse et la synthèse ou est-ce un travail collectif de la communauté scientifique, chaque membre y apportant sa pierre ? On voit apparaître ici un clivage avec les sciences de gestion qui attendent de chaque chercheur qu'il fasse la synthèse des travaux du domaine étudié et propose des lois. Les historiens parlent de la science telle qu'elle est, la scientificité se conquérant par le travail collectif, alors que nombreux sont les gestionnaires qui la décrivent telle qu'ils voudraient qu'elle soit.

- 26 De leur côté les critiques des historiens doivent aussi être présentées, ce qui revient à interroger maintenant les sciences de gestion sur leur définition de la scientificité. Celles-ci affirment à la fois une volonté de théorisation et d'aide à l'action. N'y a-t-il pas de contradiction à se doter de deux objectifs *a priori* aussi opposés au regard d'une tradition épistémologique classique ? Il paraît donc important de chercher à distinguer entre savoirs théoriques d'une part, et savoirs « ordinaires » ou pratiques d'autre part ? C'est le rôle qui est affecté aux critères de scientificité. Ce point n'est pas facile à analyser car les sciences de gestion se caractérisent par leur très grande hétérogénéité. On y rencontre des méthodes faisant appel à des raisonnements quantitatifs, à des présentations très formalisées, ou encore à des recherches purement qualitatives. Enfin les praticiens ou les consultants produisent eux aussi du savoir de gestion. Ceci pose alors des difficultés pour définir la scientificité. C'est la question du réalisme de la théorie qui est ici posée. Deux écueils menacent la construction d'une science de gestion : d'un côté un hyper-réalisme

qui colle au concret et ne permet pas de nourrir une volonté de généralisation propre à toute démarche scientifique ; de l'autre une théorisation excessive qui risque de rompre les relations entre les résultats scientifiques et le réel, et d'empêcher d'éventuelles retombées opérationnelles inscrites dans le programme scientifique de la discipline. Si la réalité constitue un test pour les hypothèses émises par les sciences de gestion⁴², reste encore à en déterminer les conditions.

27 En définitive, la possibilité de concilier ces deux dimensions semble varier selon la conception épistémologique retenue d'emblée par le chercheur. La scientificité des sciences de gestion paraît bien devoir être définie par le degré d'abstraction mais aussi par sa faculté d'application opérationnelle. Derrière cette question se profile le débat sur l'unité épistémologique des sciences ou à l'inverse la spécificité des sciences sociales. Trois réponses sont possibles⁴³ qui concernent les sciences de gestion :

- les sciences sociales ne peuvent être considérées comme des sciences qu'en adoptant la même épistémologie que les sciences de la nature. Elles sont condamnées à recourir à l'approche expérimentale ou à ne pas être. Si elles ne parviennent pas à satisfaire les critères de falsifiabilité poppériens⁴⁴, elles risquent d'être considérées comme du bavardage. Cette position s'accompagne souvent d'une vision prophétique où les sciences sociales devraient à force de formalisation parvenir à atteindre des critères qui satisferaient les sciences de la nature ;
- on peut affirmer, à l'opposé, que l'unité épistémologique de toutes les sciences est impossible⁴⁵. Dans ce cas, les sciences sociales relèvent du pur discours car elles ne sont en fait qu'interprétatives. Elles peuvent ici en définitive être réduites à une herméneutique des textes théoriques ou des signes envoyés par le réel ;
- enfin, on peut considérer, et c'est le point de vue de l'auteur de ces lignes, que les sciences sociales disposent d'une autonomie épistémologique par rapport aux sciences de la nature. Elles peuvent donc construire un discours scientifique sur le réel et élaborer des méthodes qui leur soient spécifiques et ne singent pas celles des sciences « dures ». Ceci n'empêche aucunement par ailleurs de s'en inspirer en débattant avec elles de questions méthodologiques et épistémologiques. Cela suppose l'acceptation d'une pluralité de méthodes qui peuvent être mobilisées ou combinées en fonction des besoins et des objectifs du chercheur⁴⁶.

28 Selon l'approche retenue, on constate que la théorie peut être conçue comme moyen de rupture avec le domaine de la connaissance ordinaire, ce qui permet la constitution de la science. Au contraire, la science peut se nourrir de certaines connaissances ordinaires, la théorie étant le résultat à atteindre. Ceci conditionne par conséquent les relations entre les chercheurs et les praticiens tout autant que l'usage de l'approche historique retenue.

Conclusion

29 Quelques lieux de rencontre paraissent pouvoir se construire entre gestionnaires et historiens autour des entreprises, des organisations ou des outils de gestion.

30 Recourir à l'histoire pour les gestionnaires impose d'autant plus une réflexion sur les possibilités et les conditions d'emprunts aux autres sciences sociales. Premier problème pratique : comment extraire un concept du cadre d'analyse qui en a permis l'élaboration ? Produit par une accumulation de recherches, un concept est le résultat d'une somme de connaissances propres à l'histoire de la discipline qui en est à l'origine. Par exemple, le

concept d'innovation dans l'histoire des techniques permet d'analyser la croissance et la structuration d'un secteur ou d'une branche. Il convient de savoir si, appliqué à l'étude d'une seule entreprise, il reste encore valable ou, ce qui revient au même, si l'entreprise étudiée correspond bien aux caractéristiques moyennes du secteur ou de la branche. Dans ce cas, le chercheur en gestion paraît autorisé à importer le concept. Dans le cas contraire l'entreprise étudiée à l'aide d'une monographie doit être considérée comme un cas particulier et il devient alors crucial de préciser les possibilités d'utilisation du concept. Deuxième catégorie de problèmes : quelles retombées peut-on attendre de cette importation pour la compréhension des mécanismes de gestion ? Sélectionner certaines conclusions de l'histoire, c'est au choix :

- risquer de vider un concept de son contenu pour l'adapter à ses propres besoins, bref faire d'un objet complexe et multidimensionnel quelque chose de plat et d'unidimensionnel ;
 - le prendre tel quel et se retrouver aspiré dans les explications macro-centrées ou micro-centrées évoquées plus haut, car le concept entraîne avec lui le poids de l'échafaudage théorique qui a permis sa conception. Sans compter, dans ce dernier cas, le risque toujours présent d'une réification qui rendrait le concept encore plus délicat à manier dans le cadre différent des sciences de gestion.
- 31 Pour les gestionnaires, l'histoire de l'entreprise, de ses outils et pratiques de gestion doit contribuer à révéler et éclairer la complexité du réel. Elle permet de lutter contre une certaine naïveté managériale⁴⁷ qui consiste à affirmer une foi sans limite dans la capacité des outils à changer le réel et les acteurs. Si la gestion s'intéresse, comme le dit Elie Cohen, à la réalisation de potentiels présents dans l'entreprise⁴⁸, le retour vers le passé montre que la réussite dépend certes du charisme ou de la maîtrise technique des dirigeants, mais surtout de leur capacité à rendre possible la collaboration entre des acteurs souvent divergents dans leurs attentes comme dans leur stratégie individuelle et collective. Pour les historiens, la confrontation avec les modèles théoriques proposés par la gestion se révèle très enrichissante. Ils peuvent mobiliser au moins trois cadres théoriques : les réflexions initiées par Herbert Simon sur la rationalité procédurale, celles portant sur les formes et les frontières organisationnelles et leur évolution, enfin les modèles de régulation et d'équilibre de court terme et, à travers eux, les questions de l'innovation et du changement. De ce point de vue, l'histoire des organisations paraît bien pouvoir donner un second souffle à l'histoire problématique initiée par l'école des *Annales* depuis maintenant plusieurs décennies.

NOTES

1. Par gestionnaires, nous entendons les chercheurs en sciences de gestion, mais aussi dans certains cas les praticiens.
2. Numéro spécial, « Les Racines de l'entreprise », *Revue française de gestion*, n° 70, septembre-octobre 1988.
3. A. Beltran, J.-P. Daviet, M. Ruffat, « L'histoire d'entreprise en France. Essai bibliographique », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 30, juin 1995.

4. Numéro spécial de la *Revue française de gestion*, « L'Écho de la gestion dans les autres disciplines », n° 96, novembre-décembre 1993.
5. P. Fridenson, « Les organisations, un nouvel objet », *Annales ESC*, novembre-décembre 1989, p. 1461-1477.
6. L. Marmonier et R.-A. Thiétart, « L'histoire, un outil pour la gestion ? », *Revue française de gestion*, n° 70, septembre-octobre 1988, p. 162-171, p. 167.
7. G. Bourdé et H. Martin, *Les Écoles historiques*, Paris, Seuil, 1983, p. 171-226.
8. J. Girin, « L'analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode », in A.-C. Martinet (dir.), *Épistémologie et sciences de gestion*, Paris, Économica, 1990, p. 141-182.
9. J.-M. Doublet et P. Fridenson, « L'histoire et la gestion : un pari », *Revue française de gestion*, n° 70, septembre-octobre 1988, p. 1-3.
10. Pris au sens de progression, progrès linéaire vers le futur, G. Noiriel, *Sur la « crise » de l'histoire*, « coll. Socio-histoire », Paris, Belin, 1997, p. 47.
11. L. Marmonier et R.-A. Thiétart, *art. cit.*
12. A. Beltran, J.-P. Daviet, M. Ruffat, *op. cit.*, p. 5.
13. Par opposition à la recherche fondamentale, P. Fridenson, « Les organisations... », *art. cit.*
14. J.-M. Doublet et P. Fridenson, *art. cit.*, p. 1.
15. Paris, Seuil, rééd. 1979, p. 9.
16. F. Braudel, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1984, p. 23.
17. G. Noiriel, *op. cit.*, p. 41.
18. É. Godelier, « Le discours politique : source vivante ou source figée ? », in P. Bérégovoy, *Une volonté de réforme au service de l'économie (1984-1993)*, Paris, CHEFF, 1998, p. 51-58.
19. P. Veyne, *op. cit.*, p. 147.
20. P. Veyne, *ibid.*, p. 145.
21. F. Braudel, *op. cit.*, p. 21.
22. G. Noiriel, *op. cit.*, p. 45.
23. A.-C. Martinet, « Grandes questions épistémologiques et sciences de gestion », in A.-C. Martinet (dir.), *Épistémologies...*, *op. cit.*, p. 9.
24. P. Lorino, *L'Économiste et le manager*, Paris, La Découverte, rééd. 1991.
25. A.-C. Martinet, *art. cit.*, p. 13.
26. *Ibid.*, p. 14.
27. P. Louart et A. Desreumeaux (dir.), « Constructivisme(s) et sciences de gestion », *Actes du colloque de Lille du 23 octobre 1997*, 2 vol., Lille, IAE, 1997.
28. A.-C. Martinet, *art. cit.*, p. 25.
29. C. Riveline, « Un point de vue d'ingénieur sur la gestion », *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, n° 25, décembre 1991, p. 50-62.
30. H. Mintzberg, *Grandeur et décadence de la planification stratégique*, Paris, Dunod, 1994, p. 24.
31. M. Letté, *Henry Le Chatelier (1850-1936) et la constitution d'une science industrielle*, doctorat d'histoire, EHESS, 1998.
32. Voir par exemple les travaux conduits depuis le début des années 1970 par le Centre de recherche de gestion (CRG) de l'École polytechnique.
33. A.-C. Martinet, *op. cit.*, p. 23.
34. G. Lenclud, « La perspective fonctionnaliste », in P. Descola, G. Lenclud, C. Severi et A.-C. Taylor, *Les Idées en anthropologie*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 107.
35. B. Coriat et O. Weinstein, *Les Nouvelles Théories de l'entreprise*, Paris, Livre de poche, 1995, p. 185.
36. M. Crozier et E. Friedberg, *L'Acteur et le Système*, Paris, « Points », Seuil, rééd. 1981, p. 41-63.
37. *La Construction de la société*, Paris, PUF, 1984.
38. J.-F. Chanlat, *Sciences sociales et management. Plaidoyer pour une anthropologie générale*, Paris, ESKA, 1998.

39. G. Bourdé et H. Martin, *op. cit.*
40. G. Noiriel, *op. cit.*, p. 49-52.
41. *Ibid.*, p. 67.
42. E. Cohen, « Épistémologie de la gestion », in Y. Simon et P. Joffre (dir.), *Encyclopédie de gestion*, *op. cit.*, 1997, p. 1158-1178, p. 1175.
43. J.-P. Olivier de Sardan, « L'unité épistémologique des sciences sociales », in A. Boureau et alii' *L'Histoire entre épistémologie et demande sociale, Actes de l'université d'été de Blois*, Créteil, Publications de l'IUFM, 1993, p. 10-13.
44. A. Chalmers, *Qu'est-ce que la science ?*, Paris, La Découverte, rééd. 1987, p. 73-104.
45. C'est la position de Paul Feyerabend lorsqu'il considère que la science est une entreprise anarchiste, *Contre la méthode ; esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Seuil, 1979.
46. J. Girin, « L'analyse... », *art. cit.*, p. 171.
47. E. Cohen, *art. cit.*, p. 1164.
48. *Ibid.*, p. 1170.